

ZONE DE POLICE DE STAVELOT-MALMEDY

COLLEGE DE POLICE

Communes de MALMEDY,
STAVELOT, WAIMES,
LIERNEUX, STOUMONT,
et TROIS-PONTS

CONVOCAION DE LA REUNION DU CONSEIL DE POLICE

Le Collège de police de la zone de police de STAVELOT-MALMEDY composée des Communes de MALMEDY, WAIMES, STAVELOT, TROIS-PONTS, STOUMONT et LIERNEUX a l'honneur de convoquer les membres du Conseil de police à la séance qui aura lieu **le LUNDI 05 OCTOBRE 2020 à 19.00 HRS.**

Afin de respecter les mesures obligatoires de distanciation sociale, le Conseil de police se tiendra au Centre Culturel de Trois-Ponts.

Les équipements de protection et de désinfection (gel, masques...) seront prévus et à disposition.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Prestation de serment de nouveaux membres du personnel
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Présentation d'un armement particulier – lanceur d'épaule à létalité réduite FN303 par l'INP E. GABRIEL
4. Modification budgétaire n°1 – Approbation
5. Cahier spécial des charges 2020-3 pour l'acquisition d'ordinateurs – Approbation
6. Ouverture d'un emploi de Commissaire Directeur de la Stratégie et de la Politique Policière dans la mobilité 2020-4 – Approbation et désignation des membres composant la commission de sélection locale

Au nom du Collège de Police,

La Secrétaire,


Anne-Catherine DENNE



Le Président,


Thierry de BOURNONVILLE